



2017 - FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

La date limite pour la soumission des rapports est le 24 avril 2017. La période de rapportage est fixée de mai 2014 à avril 2017.

Les parties sont encouragées à répondre à toutes les questions. Les Parties sont également priées de fournir des réponses exhaustives, y compris, le cas échéant, un résumé des activités, des renseignements sur les facteurs limitant les mesures et les détails sur toute aide requise.

Le système de rapport en ligne a été mis au point par la CMS, l'AEWA et le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE. Le format du rapport a été approuvé par le Comité permanent à sa 40ème Session (Bonn, novembre 2012) pour utilisation obligatoire par les Parties pour les rapports soumis à la onzième Session de la Conférence des Parties (COP11). La 45ème Session du Comité permanent a recommandé d'utiliser le même format pour les rapports à soumettre à la COP12, avec les adaptations nécessaires pour tenir compte des décisions pertinentes de la COP11, en particulier des amendements aux Annexes et aux Résolutions.

La Résolution 9.4 de la COP adoptée à Rome demandait aux Secrétariats et Parties des Accords de la CMS de collaborer pour la mise en œuvre et l'harmonisation de l'application de la présentation des rapports en ligne. Le système de rapport en ligne (ORS) de la famille de la CMS a été mis en œuvre avec succès et utilisé par l'AEWA pour le cycle de rapports de leur dernière Réunion des Parties (MOP 5, 2012). La CMS propose désormais aux Parties à la Convention d'utiliser l'ORS mise à jour pour soumettre leurs rapports nationaux pour le cycle de rapport de la COP11 (2014).

Veillez entrer le nom de votre pays ici

> Madagascar

Nom de l'agence responsable de la préparation de ce rapport

> Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts

Nom des autres agences ayant fourni des informations

> Madagascar National Parks, WWF, WCS, Direction Générale des Forêts, Direction Générale de l'Environnement, The Peregrine Fund, Asity Madagascar, C3, Durrell Wildlife Conservation, Blue Ventures, CNRE, Secrétariat d'Etat Chargé de la Mer. Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza, Parc Tsarasaotra.

I(a). Informations générales

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous:

Partie

Date d'entrée en vigueur de la Convention pour votre pays

> le 01 janvier 2017

Période comprise par ce rapport:

> Mai 2014 - avril 2017

Territoire dans lequel s'applique la Convention:

> MADAGASCAR

POINT FOCAL NATIONAL OFFICIEL

Nom complet de l'établissement

> Direction Générale de l'Environnement

Nom et titre du point focal officiel

> ZARASOA

Chef de Service des Appuis aux Communautés et de Suivi Écologique

Directeur National Adjoint du Projet "Conservation of Key Threatened, Endemic and Economically Valuable Species in Madagascar"

Adresse Postale

> BP 243 Nanisana, Antananarivo 101, Madagascar

Tel

> (261) 34 05 620 32

E-mail

> rogeranaivo@moov.mg

CMS Accords/mémoires d'accord listés ci-dessous

Veuillez indiquer si votre pays est partie aux accords/mémoires d'accord listés ci-dessous. Si oui, veuillez indiquer l'institution nationale compétente

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

EUROBATS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux EUROBATS (1994)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

ASCOBANS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux ASCOBANS (1994)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

AEWA (1999)

Est-ce que votre pays partie aux AEWA (1999)

Partie

Point focal national

Nom

> ZARASOA

Adresse

> BP 243 Nanisana, Antananarivo 101, Madagascar

Tel

> (261) 34 05 620 32

E-mail

> rogeranaivo@moov.mg

ACAP (2001)

Est-ce que votre pays partie aux ACAP (2001)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

Accord sur les gorilles (2008)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les gorilles (2008)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

ACCOBAMS (2001)

Est-ce que votre pays partie aux ACCOBAMS (2001)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Adresse

> 39, rue Rasamimanana Fiadanana Antananarivo 101 Madagascar

Interlocuteur

Nom

> REJO FIENENA Félicitée

Adresse

> 39, rue Rasamimanana Fiadanana Antananarivo 101 madagascar

Tel

> (261) 32 02 053 48

Courrier

> rejo_felicitee@yahoo.fr

La participation des autres ministères du gouvernement/ONG/secteur privé

4. Enumérez les principales organisations non gouvernementales (ONG) qui sont actives en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays et décrivez le degré de leur engagement:

> WWF, WCS, Blue Ventures, Réseaux Mihary, C3, The Peregrine Fund, Durrell Wildlife Conservation Trust, CETAMADA, ASITY Madagascar, FANAMBY, MNHM, GIZ, etc.

Ils sont tous des gestionnaires des aires protégées de Madagascar.

4a. Veuillez fournir des détails si un territoire d'outre mer est impliqué.

> Le territoire d'outre mer est impliqué s'il existe une collaboration entre deux pays dans un cadre bien définis.

5. Décrivez les différentes actions entreprises par le secteur privé en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Le secteur privé contribue dans le développement économique, social et culturel et la protection de l'environnement en général , entres autres: hôtellerie, gestion des aires protégées privées, etc.

6. Indiquez les interactions entre le secteur public et le secteur privé en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Les deux secteurs travaillent en étroite collaboration dans la prise de décision à travers d'un Plate forme de Dialogue Public et Privé, dirigé par le Président de la République malgache.

I(b). Informations sur les autorités impliquées

Identifier le ministère, l'agence/le département ou l'organisation qui est responsable des activités les plus importantes en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

1- Oiseaux

> Ministère de l'Environnement et des Forêts, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Tourisme, ASITY Madagascar, Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza, Parc Tsarasaotra, The Peregrine Fund, Université, QMM, Durrell Wildlife Conservation,

2- Mammifères aquatiques

> Ministère de la Pêche, Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère du Tourisme, Madagascar National Parks, WCS, CETAMADA, Association Megaptera,

3- Reptiles

> Université, MAVOA

4- Mammifères terrestres

> Université

5- Poisson

> Ministère chargé de la pêche, Université

II. Espèces inscrites à l'Annexe I

1. OISEAUX

1.1 Questions générales concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Loi n° 2015-005 du 26 février 2015 portant refonte du Code des Aires Protégées
Loi n° 2015-053 du 02 décembre 2015 portant Code de la pêche et de l'aquaculture.

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> Cas n'a jamais été observé à Madagascar

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

Destruction de l'habitat

Pollution

Other

> Madagascar est classée parmi les pays les plus menacés au monde à cause du rythme de la déforestation. Pourtant cette île abrite une richesse extrême et une diversité exceptionnelle de la flore et de la faune largement endémiques. La croissance démographique galopante associée aux problèmes socio-économiques et politiques à Madagascar ne fait qu'accentuer davantage la situation actuelle déjà précaire du patrimoine naturel de l'île (Raherilalao & Goodman, 2011). Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce changement, mais seules quelques causes majeures qui ont fortement modelé les communautés animales actuelles sont évoquées ci-après.

1- Changement climatique

Très peu d'informations sur les impacts du changement climatique sur la faune malgache sont disponibles. Cependant, les résultats des investigations menées sur l'herpétofaune ont révélé un déplacement altitudinal de quelques espèces d'amphibiens probablement en réponse aux effets du changement climatique affectant les zones montagnardes de Madagascar. Pour atténuer l'impact du changement climatique aux espèces du site, la maintenance de l'état naturel des différents écosystèmes est primordiale.

Pour les oiseaux, une analyse portée sur quelques espèces cibles de la zone côtière et marine, notamment *Ardea humbloti*, *Haliaeetus vociferoides*, *Charadrius marginatus*, *Sterna bergii* et *S. capsia*, au niveau de deux sites, le Parc National de Nosy Hara et de la Nouvelle Aire Protégée d'Ambodivahibe, a montré que ces groupes d'oiseaux (marin et côtier) sont sensibles au changement climatique. En utilisant l'outil cadre de prédiction de la vulnérabilité des espèces au changement climatique de l'EPA en 2009, les statuts de ces espèces varient entre hautement vulnérable et critiqueusement vulnérables (The Peregrine Fund & Asity Madagascar, non publié).

2- Déforestation, dégradation et fragmentation forestières

La plupart des espèces de la faune sont forestières et associées à des biotopes relativement spécifiques, la perte d'habitat liée aux activités anthropiques représente une grande menace à l'origine d'extirpation ou d'extinction locale.

3- Les feux

Les feux de brousse répétitifs destinés au pâturage et à la culture sur brûlis ou simplement causés par des incendies volontaires continuent à ravager chaque année des milliers d'hectares de savane et de surface forestière et tuent d'innombrables espèces animales et végétales dont une partie non négligeable n'est pas encore connue.

4- Les exploitations sélectives:

Les exploitations sélectives ont aussi largement contribué à la dégradation forestière et à la perte des habitats naturels pour les espèces à exigences écologiques spécifiques. Les bois sont utilisés pour l'industrie, la construction, et surtout pour le besoin en charbon et en bois de chauffe. Sur les 13 384 000 m³ de bois rond exploités en 2010 dans toutes les forêts de Madagascar, 13 100 000 m³ ont été utilisés pour la fabrication du charbon (FAO, 2010). Bien que des Eucalyptus, soient utilisés pour les besoins en bois, une grande partie de ces produits sont directement extraites de la forêt naturelle.

Depuis le début de la crise politique à Madagascar en 2009 jusqu'à aujourd'hui, l'exploitation massive des arbres de grande taille, principalement des bois précieux tels que les palissandres et le bois de rose, et le rythme de la perte de la diversité biologique sont sans précédent au cours de ces dernières décades. La

campagne 2009 de bois précieux à Madagascar représente au minimum 52 000 tonnes de bois précieux abattu, venant de 100 000 arbres de bois de rose et d'ébène, ont fait l'objet d'une coupe sélective (Randriamalala & Liu, 2010). Plus 500 000 autres arbres et des dizaines de milliers de lianes ont été coupés pour faciliter le transport de bois précieux. Parmi les zones les plus exploitées pour ces bois précieux sont les forêts du Nord-est de l'île, alors que ces forêts servent d'habitats naturels préférentiels pour un grand nombre d'espèces typiquement forestières à distribution très restreintes.

5- Sédimentation

Les menaces les plus fréquentes agissant sur les animaux des zones humides sont l'envasement et la transformation du système aquatique, tels que les lacs, les marais et les cours d'eau. Ces pressions anthropiques induisent la diminution de la surface et de la profondeur de ces zones humides, et le changement des paramètres chimiques. Certains lacs et marais ont disparus et d'autres deviennent temporaires ou sont complètement taris. Tels sont les cas des rivières de la région du Sud-ouest, du Lac Sahaka au Nord-est et de la rivière Mangarahara de la Sofia au Nord de l'île. Pourtant ce système aquatique constitue des habitats naturels ou de zones de reproduction et de développement d'un grand nombre d'espèces animales, incluant les invertébrés, les poissons, les amphibiens et les oiseaux d'eau. Ce sont surtout les espèces endémiques qui sont les plus vulnérables. Citons le cas du site Ramsar de Torotorofotsy où plus de 80 % des marais ont été convertis en rizière avec la déforestation des zones adjacentes aux marais au profit de l'agriculture.

6- Collecte des œufs

La collecte des œufs et des jeunes des colonies reproductives d'oiseaux s'observe à Madagascar, en particulier *Ardeola idae* et les sternes. Pour le cas des sternes dans la partie Nord-ouest de l'île, bien que les populations de cette région soient encore importantes, cette pratique constitue une menace imminente pour elles. Les anciens œufs sont jetés à la mer et les œufs nouvellement pondus sont ramassés massivement lors de passage des pêcheurs et sont vendus aux marchés.

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[1235_5_S12_Madagascar.doc](#)

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> 1. Action de sensibilisation:

a) Action de sensibilisation au niveau national

Des actions de sensibilisations ont été faites durant la célébration des différentes journées mondiales telles que: JME (Journée mondiale de l'Environnement, Journée mondiale de la biodiversité, Journée mondiale des oiseaux migrateurs, journée mondiale des zones humides (Ramsar).

Vue la vaste étendue de Madagascar en terme d'habitat de ces espèces migratrices, ces actions citées ci-dessus ne sont pas suffisantes.

b) action de sensibilisation au niveau locale et régionale

La plupart des organismes nationaux /internationaux et associations œuvrant dans le domaine de la conservation de la biodiversité participent chaque année à des actions de sensibilisation. En général, ces actions visent à sensibiliser uniquement les populations dans leurs zones d'interventions. Ceci à cause d'insuffisance de moyen financier.

2.Action de préservation et de conservation des sites d'importances pour la biodiversité:

3 Action de suivi des oiseaux d'eau migrateurs

Redynamisation du réseau de Dénombrement International des Oiseaux d'Eau (DIOE) de Madagascar pour le suivi des oiseaux d'eau incluant les oiseaux d'eau migrateur.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> En général, les progrès sont limités uniquement au niveau des zones d'intervention des organismes nationaux et internationaux et des associations.

Le programme de Dénombrement International des Oiseaux d'eau - incluant les oiseaux d'eau migrateur, est instauré à Madagascar depuis 1993, comportant des institutions et organisations ouvrant dans la conservation de la biodiversité. La redynamisation de ce réseau a été faite en 2012-2013 avec la participation d'une dizaine d'institution (Madagascar National Parks, Durrell Wildlife Conservation Trust, The Peregrine Fund, Asity Madagascar, Parc Tsarasaotra Alarobia, Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza, Quit Madagascar Minerals, Projet Ambatovy, ...). Les informations issues de ce programme sont intégrés dans le réseau International de dénombrement des oiseaux (Wetlands International). Plus d'une centaine d'oiseaux ont été suivi et dénombré lors de ce programme.

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[STRENGTHENING THE IWC Madagascar 2013 2014 .pdf](#)

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Madagascar a besoin d'un soutien financier et de renforcement de capacité pour la mise en oeuvre d'un Programme de recherche et de surveillance afin d'améliorer l'état de connaissance et de tendance des espèces migratrices.

Pour le réseau DIOE Madagascar, le renforcement de ce réseau est primordial avec comme objectif de couvrir les sites d'importance pour les oiseaux à Madagascar: Un appui pour le développement de ce réseau est

primordial (Matériels de suivi, logistique,)

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces d'oiseaux de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

- Braconnage
- Other

> Collecte des œufs:

La collecte des œufs et des jeunes des colonies reproductives d'oiseaux s'observe à Madagascar, en particulier *Ardeola idae* et les sternes. Pour le cas des sternes dans la partie Nord-ouest de l'île, bien que les populations de cette région soient encore importantes, cette pratique constitue une menace imminente pour elles. Les anciens œufs sont jetés à la mer et les œufs nouvellement pondus sont ramassés massivement lors de passage des pêcheurs et sont vendus aux marchés.

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces d'oiseaux, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> La prise en compte des études d'impacts environnementaux et sociaux dans tous les secteurs de développement est un atout très important pour Madagascar de minimiser les impacts négatifs à l'Environnement et surtout au niveau de la diversité biologique en général:

Le Ministère de l'Environnement et des Forêts, par le biais de l'Office National pour l'Environnement (ONE), vulgarise les procédures de Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE) afin que la démarche d'Évaluations Environnementales soit adoptée par tous les promoteurs qui veulent investir à Madagascar.

Plusieurs outils ont déjà été conçus pour assurer l'application du décret MECIE, notamment la Directive générale pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement, le Guide d'Évaluation Environnementale, le Guide de mise en conformité (MEC), le Guide d'Audit Environnemental, le Guide EES (pour les zones sensibles et les zones humides), le Guide pour les Collectivités Territoriales Décentralisées et les différents guides sectoriels pour la réalisation d'une EIE : pour les projets touristiques, les projets de Aires Protégées, les installations industrielles, les projets routiers, l'Aquacultures, l'exploration pétrolière en amont, l'exploitation forestière et les exploitation de mines à ciel ouvert, etc. De nouveaux guides ont été élaborés en 2012 dont : (1) Orientations méthodologiques d'intégration de l'environnement pour un investissement durable ; (2) Guide d'intégration de l'environnement pour le Secteur Agriculture.

La promotion et la communication de ces outils ont été effectuées lors de différents événements (JME, JMZH, JMB), par le biais d'émission radio-télévisée, par la production d'affichettes sur les zones sensibles : 05 types d'affiches thématiques produits en 2013 sur la gestion de l'eau (fonctions et menaces), sur la qualité de l'air (source et effets de la pollution sur l'environnement et la santé), sur la consommation durable, en version française et 06 affichettes sur la consommation durable, en version malagasy.

L'ONE accompagne également la réalisation d'Évaluation Environnementale Stratégique (EES), une démarche volontaire d'intégrer la dimension environnementale dans les programmes et les politiques nationaux et sectoriels. On peut citer la démarche d'EES visant la priorisation des sites de conservation à intégrer dans le Système d'Aires Protégées de Madagascar, et l'EES relative à l'élaboration du schéma de développement régional de l'Anosy, une région spécifique de par l'existence de grande exploitation d'ilménite par le QMM. Des séances de sensibilisation des investisseurs concernés ont été menées en vue de les informer sur les textes en matière d'environnement et de les inciter à s'engager dans le processus d'évaluations environnementales.

Dix ans après la sortie du décret MECIE, on peut constater une réelle volonté de la part des investisseurs à se conformer aux exigences légales en matière d'environnement, d'où le nombre considérable de demande de permis environnemental déposés à l'Office National pour l'Environnement (ONE) tant pour l'Étude d'Impact Environnemental (EIE) que pour la Mise en Conformité (MEC).

B. ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTION POUR LES ESPECES MIGRATRICES MENACEES

1. Elaboration et mise en oeuvre du plan d'action national pour le Héron Crabier Blanc de Madagascar, *Ardeola idae* (2011-2013). Le détails sur les réalisations dans la mise en oeuvre du plan d'action est annexé à ce document.

2 Elaboration et mise en oeuvre du plan d'action pour le Falco Concolor (Voir the Peregrine Fund)

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Plusieurs facteurs peuvent limiter ces actions, à savoir:

- L'administration environnementale n'a pas de moyen financier pour effectuer le suivi de l'exécution des cahiers de charges environnementales des promoteurs concernés;
- Non respects de la législations en vigueur;
- Absence de Plan de conservation des sites potentiels habitats des espèces migratrices.

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Sensibiliser tous les acteurs de développement sur les respects des textes en vigueurs relatifs à la protection

de l'environnement et à la conservation de la diversité biologique est très importante pour Madagascar. Cette initiative a besoin de soutien financier de la part des bailleurs.

Renseignements ou commentaires divers sur les oiseaux de l'Annexe I en général

> Le Héron Crabier Blanc de Madagascar *Ardeola idae* est un petit (45-48 cm) héron blanc avec des pattes rougeâtres. En plumage nuptial, il est tout blanc, avec une crête longue et de plumes scapulaires. Il a un bec bleu vif avec une pointe noire et de peau orbitale nue. En plumage non nuptial, il présente une couronne brun foncé, un manteau et scapulaire avec des striés brunâtre. C'est une espèce solitaire ou en petit groupe, souvent avec le Héron Crabier chevellu *A. ralloides* ou des aigrettes. Il niche en colonies avec d'autres hérons. Il est classé en Danger dans la Liste Rouge de l'UICN 2008, à cause de la taille de sa population très petite et qui subit davantage une baisse progressive en raison des pressions exercées au niveau des colonies reproductives par la collecte des œufs et des jeunes (BirdLife International 2008). Cette exploitation est exacerbée par les pressions sur ses habitats.

Actuellement, le Héron Crabier Blanc de Madagascar est listée dans l'Annexe II (espèces migratrices conservés à travers des Accords) de CMS et dans la colonne A, Catégories 1b et 1c de la Table 1 de l'AEWA. Voir en annexe le Plan d'Action National du Héron Crabier Blanc de Madagascar.

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Héron Crabier Blanc PA National.pdf](#)

2. MAMMIFÈRES MARINS

2.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Loi 2015-053 du 02 décembre 2015 portant Code de la pêche et de l'aquaculture qui interdit toutes les espèces protégées par les législations en vigueur et les conventions ratifiées (mammifères marins, oiseaux marins, tortues marines)

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères aquatiques de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Other

> 1. Augmentation des surfaces d'exploration des ressources pétrolières au large des côtes de Madagascar.

2. Manque de données sur les populations des espèces mammifères marins de larges (*Physeter macrocephalus*, *Balaenoptera physalus*, *Balaenoptera musculus*)

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères aquatiques, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Mise en place d'Etude d'Impact Environnemental pour les sociétés d'explorations pétrolières avant d'effectuer leurs travaux.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Diminution de la mortalité des espèces migratrices observées par rapport aux diminutions des cas d'échouage des animaux

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> - Manque de communication entre les sociétés et administrations gouvernementales
- Manque de financement

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Aides financières

2.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce:

Balaenoptera musculus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

› Pas de travaux de recherche et de conservation effectués

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

› La recherche requiert un financement conséquent qui est combiné par le manque de personnels et de matériels. Les actions de conservation de cette espèce ne sont pas tellement entreprises à cause des données très insuffisantes sur la population et leur menace.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

› Pas d'activités en vue à cause des facteurs cités ci-dessus.

Nom de l'espèce:

Balaenoptera physalus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

› Pas de travaux de recherche effectués sur cette espèce

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

› La recherche requiert un financement conséquent qui est combiné par le manque de personnels et de matériels. Les actions de conservation de cette espèce ne sont pas tellement entreprises à cause des données très insuffisante sur la population et leur menace.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Pas d'activités en vue à cause des facteurs cités ci-dessus.

Nom de l'espèce:
Megaptera novaeangliae

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

- > - Kershaw F. et al. 2017. Multiple process drive genetic structure of humpback whale (*Megaptera novaeangliae*) populations across spatial scales. *Molecular ecology* doi: 10.1111/mec.13943 ;
- Ersts PJ, Pomilla C, Kizska J, Cerchio S., Rosenbaum H., Vely M., Razafindrakoto Y., Loo JA, Leslie MS, & Avolio M. 2011. Observations of individual humpback whales utilising multiple migratory destinations in the south-western Indian Ocean. *African Journal of Marine Science* 33: 333 - 338 .
- Cerchio S., Trudelle L., Zerbini A., Geyer Y., Mayer FM, Charassin JB, Jung JL, Adam O., & Rosenbaum H. 2013. Satellite tagging of humpback whales off Madagascar reveals long range movements of individuals in the Southwest Indian Ocean during the breeding grounds. Report for IWC SC/65a/SH22
- Fossette S., Heide-Jorgensen MD, Jensen MV, Kizska J., Bérubé M., Bertrand N. & Vely M. 2014. Humpback whale (*Megaptera novaeangliae*) post breeding dispersal and southward migration in the western Indian Ocean. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology* 450: 6-14.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Projet Baobab Cétamada

Education/Conscientisation

> - Projet de sensibilisation Cétamada

Projet de sensibilisation sur les baleines à bosse à Sainte Marie

Protection de l'espèce

> Projet Baobab Cétamada

Protection de l'habitat

> Cétamada a fait une demande auprès du Ministère de la Pêche et Ressources Halieutiques pour la régularisation des activités de la pêche afin de réduire les captures accidentelles des baleines nouveaux-nés.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> - Recherche sur les populations migrantes dans les eaux de Sainte Marie (Cétamada) et Nosy Be (*Megaptera*),

- Conscientisation et sensibilisation,

- Création autre source de revenu basée sur l'espèce (artisanat, observation commerciale effectuée par les communautés locales)

Nom de l'espèce:
Physeter macrocephalus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Sophie L, Van Canneyt O., Ghislain D., Manouci L., Vincent R. & Watramez P. 2012. Distribution et abondance de la megafaune marine dans le sud-ouest de l'Océan Indien tropical. REMMOA-Océan Indien. Rapport final pour l'Agence des Aires Marines Protégées. 170 pp.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

> Information très limitée

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit prise(s)?

> La recherche requiert un financement conséquent qui est combiné par le manque de personnels et de matériels. Les actions de conservation de cette espèce ne sont pas tellement entreprises à cause des données très insuffisantes sur la population et leur menace.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Pas d'activités en vue à cause des facteurs cités ci-dessus.

3. REPTILES

3.1 Questions générales concernant les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Loi 2015-053 qui interdit toutes les espèces protégées par les législations en vigueur et les conventions ratifiées (mammifères marins, oiseaux marins, tortues marines).

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I:

Prises accidentelles

Other

> - Braconnage des femelles nidifiantes
- Braconnage des jeunes et tortues adultes pour leur viande
- Collecte des œufs
- Exportation illicite des tortues marines à l'étranger
- Pêcheurs migrants incontrôlés

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Recherche de financement pour la mise en œuvre du projet Conservation des Tortues Marines auprès de Marine Turtle Conservation Fund/US Fish and Wildlife Service

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Actions en cours

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Aides financières qui vont nous permettre d'avancer dans toutes les actions de conservation des espèces

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de reptiles de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Other

> Maladie virale "fibropapillomas" qui se développent sur les tortues vertes au point de devenir invalidantes

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de reptiles, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Recherche sur les maladies

Actions ponctuelles au niveau des sites:

1. Mahajanga : Rachat aux pêcheurs les tortues capturées pour les relâcher, les opérateurs hôteliers paient 100\$ par tortue

- Rachat aux pêcheurs les nids pour assurer la ponte, même prix que la capture

- Arrestation par les autorités administrative locale, confiscation des matériels de pêche, destruction des huttes de campement

2. Iles Barren : En 2012, réactualisation de l'arrêté communal de 2008 avec les autorités administratives de la Région Melaky ; cet arrêté interdit l'installer ou l'implanter d'un gîte ou d'habitation dans Nosimborona la seule île de l'archipel Barren où des oiseaux protégés viennent nicher comme Ardea humboti (espèce endémique) et Sterna Dougallii.

Arrestation des braconniers de tortues qui sont condamnés à une amende de 214 € .

Parc Marin Nosy Hara : sensibilisation des communautés locales par le théâtre mobile, renforcement de capacités des étudiants de l'Université d'Antsirana.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Participation active des communautés locales sur la conservation de l'environnement et aux différents aspects de la gestion et la conservation.

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> - Pauvreté des communautés locales

- Impunités des gens qui font les infractions

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Aides financières pour assurer les activités de conservation

3.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Caretta caretta

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Education/Conscientisation
- Protection de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de financement

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Proposition de mise en œuvre plan de gestion et conservation des tortues marines qui est conditionnée par la disponibilité de financement

Nom de l'espèce: Chelonia mydas

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Humber M & Hykle D. 2011. Report of the workshop for the adoption of a management and conservation plan for marine turtle in Madagascar. Report submitted to IOSEA Marine Turtle Mou.
Humber F., Godley BJ, Nicolas T., Raynaud O., Pichon F. & Broderick A. 2016. Placing Madagascar's marine turtle population in a regional context using community-based monitoring. Oryx 1-12.
Hawksbill monitoring in Nosy Hara Marine Park , Madagascar December 2015 – January 2016; Final Report to be submitted to US Fish and Wildlife Service. 23p.
Maella RE. 2011. Investigating marine turtle nesting sites, local perceptions and conservation strategies in Northern Madagascar. MSc Thesis, Imperial College, London.
Sophie L, Van Canneyet O., Ghislain D., Manouci L., Vincent R. & Watramez P. 2012. Distribution et abondance de la megafaune marine dans le sud-ouest de l'Océan Indien tropical. REMMOA-Océan Indien. Rapport final pour l'Agence des Aires Marines Protégées. 170 pp.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Recherche
- Surveillance
- Education/Conscientisation
- Protection de l'espèce
- Protection de l'habitat
- Other

> Sensibilisation et renforcement de capacités des chercheurs juniors

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Proposition de mise en œuvre plan de gestion et conservation des tortues marines qui est conditionnée par

la disponibilité de financement

Nom de l'espèce: Dermochelys coriacea

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Sophie L, Van Canneyet O., Ghislain D., Manouci L., Vincent R. & Watramez P. 2012. Distribution et abondance de la megafaune marine dans le sud-ouest de l'Océan Indien tropical. REMMOA-Océan Indien. Rapport final pour l'Agence des Aires Marines Protégées. 170 pp.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de financement disponible

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Pas encore identifiée

Nom de l'espèce: Eretmochelys imbricata

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Maella RE. 2011. Investigating marine turtle nesting sites, local perceptions and conservation strategies in Northern Madagascar. MSc Thesis, Imperial College, London.
Humber F., Godley BJ, Nicolas T., Raynaud O., Pichon F. & Broderick A. 2016. Placing Madagascar's marine turtle population in a regional context using community-based monitoring. Oryx 1-12.
Hawksbill monitoring in Nosy Hara Marine Park, Madagascar December 2015 – January 2016; Final Report to be submitted to US Fish and Wildlife Service. 23p

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

non connu

non clair

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

Identification et établissement des zones protégées

- Education/Conscientisation
- Protection de l'espèce
- Contrôle de la chasse / braconnage
- Protection de l'habitat

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Protection des sites de pontes et surveillance des habitats qui est encore conditionnée par la disponibilité de financement demandé auprès de Marine Turtle Conservation Fund
Proposition de mise en œuvre plan de gestion et conservation des tortues marines qui est conditionnée par la disponibilité de financement

Nom de l'espèce: Lepidochelys olivacea

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Surveillance
- Education/Conscientisation
- Protection de l'espèce
- Protection de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de financement

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Proposition de mise en œuvre plan de gestion et conservation des tortues marines qui est conditionnée par la disponibilité de financement

6. INSCRIPTION D'AUTRES ESPECES MIGRATRICES EN DANGER A L'ANNEXE I

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition pour d'autres espèces migratrices en danger qui n'ont pas été encore inscrites à l'Annexe I?

(selon la dernière liste préparée par l'IUCN) N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Non

III. Espèces inscrites à l'Annexe II

1. INFORMATIONS SUR LA CONSERVATION DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE II

Les informations concernant la conservation des espèces migratrices de l'Annexe II devant faire l'objet d'Accords sont contenues dans les rapports périodiques que les Etats Parties auxdits Accords doivent fournir aux secrétariats de ces Accords. Il apparait donc suffisant d'y faire référence ou, plutôt, de joindre une copie du dernier rapport qui a été soumis au Secrétariat de chaque Accord/Mémoire d'accord (MoU) auquel votre pays est Partie.

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Date du dernier rapport:

> 2011

Période couverte:

> 01/01/2010 - 01/01/2011

AEWA (1999)

Date du dernier rapport:

> 2011

Période couverte:

> 2009 - 2011

MdE sur les dugongs (2007)

Date du dernier rapport:

> 2012

Période couverte:

> Etat des lieux jusqu'à 2012

MdE sur les oiseaux de proie migrateurs en Afrique et en Eurasie (2008)

Date du dernier rapport:

> 2008

Période couverte:

> Etat des lieux jusqu'à 2008

IV. Priorités nationales et régionales

1. Quelle priorité votre pays assigne-t-il à la conservation, et le cas échéant, à l'utilisation durable d'espèces migratrices en comparaison avec d'autres questions relatives à la biodiversité?

Elevée

2. Les espèces migratrices et leurs habitats sont-ils pris en compte par une stratégie ou un plan d'action national de votre pays ?

Oui

2.1. Si oui, veuillez indiquer et d'écrire brièvement la mesure dans laquelle cela concerne les questions suivantes :

Conservation, utilisation durable et/ou restauration d'espèces migratrices

Conservation, utilisation durable et/ou la restauration des habitats of d'espèces migratrices, y compris les zones protégées.

> Madagascar est très avancé dans les activités de conservation à travers de la mise en place des aires protégées terrestres, marines et côtières. Au total 123 Aires protégées ont été créés avec une superficie aux environs 7 millions d'hectares. Ces aires protégées constituent des habitats potentiels de ces espèces migratrices à Madagascar.

Dans le cadre de gestion de ces aires protégées, le Gouvernement Malgache a travers de l'article 48 de la Loi 2015-005 du 26 février 2015 portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées a mis en place d'un "Cadre fonctionnel de procédure de sauvegarde définit le processus par lequel les communautés potentiellement affectées participent à la création des aires protégées, tant à la détermination des mesures de sauvegarde nécessaires, qu' à l'exécution et au suivi des activités correspondantes. Il fixe l'orientation générale, le processus et les principes de détermination des mesures de sauvegarde des intérêts des communautés et comprend un ensemble de directives à prendre en compte dans le processus de création d'Aires Protégées notamment dans les Cahiers des charges environnementales"

Les activités prioritaires des gestionnaires des aires protégées sont basées sur les principes de l'utilisation durables et aussi focalisées sur la restauration des sites potentiels et des zones protégées.

Mesures pour prévenir, réduire ou contraindre les facteurs qui mettent en danger les espèces migratrices ou sont susceptibles d'aggraver leur situation

> Les activités de suivi et surveillances effectuées par les agents des Parcs Nationaux et des ainsi que les Patrouilles et contrôles effectués par les agents assermentés de l'administration forestière au sein des aires protégées sont très efficaces à Madagascar pour prévenir et réduire les facteurs qui mettent en danger les espèces migratrices.

Réduction ou élimination des barrières ou obstacles aux migrations

> L'application intégrale du texte relatif à l'étude d'impact environnemental est très remarquable à Madagascar. Cela rend impossible l'apparition des barrières ou obstacle aux migrations des espèces migratrices

Recherche et surveillance des espèces migratrices

> Identification des sites de pontes des tortues marines

Recensement des oiseaux d'eau bisannuel.

Coopération transfrontalière

3. La conservation des espèces migratrices figure-t-elle actuellement dans l'une des politiques ou des plans nationaux ou régionaux (mis à part les Accords de la CMS)?

Oui

3.1. Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> - Madagascar dispose d'une Loi N°2015-053 portant Code de la pêche et de l'aquaculture en date du 16 décembre 2015

- Madagascar dispose d'une stratégie et Plans d'Actions Nationaux 2015 - 2025 qui considère les espèces migratrices en générale.

- Madagascar dispose d'un Décret n°2014-1587 du 07 octobre 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de l'utilisation des sachets et des plastiques sur le territoire national malgache

Décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE)

3a. Les politiques gouvernementales/plans d'action tiennent-ils compte des espèces migratrices notamment en ce qui concerne les domaines suivants?

Exploitation des ressources naturelles (ex. pêcheries, chasse etc.)

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Faune sauvage strictement protégées par la législation Malagasy (Decret n°2006-400)

La planification du développement économique

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Intégration de la dimension environnementale dans tous les secteurs de développement est une meilleure stratégie appliquée à Madagascar pour protégée la biodiversité malgache ainsi que la conservation des espèces migratrices.

L'aménagement du territoire

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> l'application d'étude d'impact environnemental dans le secteur de l'aménagement de territoire

Contrôle de la pollution

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Décret MECIE (Etude d'Impact Environnemental)

Désignation et développement de zones protégées

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Code des Aires Protégées

Le développement de réseaux écologiques

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Code des Aires Protégées

La planification de lignes à haute tension

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Décret MECIE (Etude d'Impact Environnemental)

La planification de clôtures

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Décret MECIE (Etude d'Impact Environnemental)

La planification de barrages

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> Définis dans le Décret MECIE (Etude d'Impact Environnemental)

4. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Le développement économique et social à Madagascar ne constitue pas un obstacle à la migration des espèces migratrices.

V. Zones protégées

1. Les espèces migratrices sont-elles prises en compte dans la sélection, l'établissement et la gestion des zones protégées dans votre pays ?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> A Madagascar, les biologistes, les gestionnaires des Parcs nationaux et des nouvelles aires protégées sont conscients, actuellement, de la valeur et de l'importance des espèces migrateurs. Elles sont devenues des indicateurs de suivi de l'état de santé de ces aires protégées.

1a. Veuillez identifier les sites nationaux les plus importants pour des espèces migratrices et leur statut de protection:

> La plupart des aires protégées constituent des habitats potentiels des espèces migratrices terrestre ou marine.

Pour Megaptera novaeangliae :

- Baie d'Antongil (Aire Marine Protégée)
- Sainte Marie (Pas de statut de protection)
- Mer au large de Cap Sainte Marie (pas de statut de protection)

Pour Physeter macrocephalus

- Au large du Parc Marin de Nosy Ve,
- Au large de la Baie d'Antongil
- Au large du Nord-ouest de Madagascar, pas de statut

Pour Balaenoptera musculus

- Au large du Sud de Madagascar, pas de statut

Tortues marines

- Nosy Hara (Parc Marin)
- Iles Barren (En cours d'obtention de zone de protection)

1b. Ces zones protégées couvrent-elles les zones suivantes ?

Terrestres

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Actuellement, Madagascar dispose 123 nombre d'aires protégées d'une superficie totale aux environs de 7 millions d'hectares.

Aquatiques

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Madagascar compte 5 nouveaux sites RAMSAR. Actuellement, Madagascar dispose 15 sites Ramsar. L'intégration de ces sites à la liste Ramsar améliorera la reconnaissance internationale de la valeur de la biodiversité de la Grande île. Ce qui a d'ailleurs valu les précieux appuis des structures comme le WWF, le Museum National d'Histoire Naturelle, le Madagascar National Parks et The Peregrine Fund. L'aboutissement de ce processus contribuera à la conservation de ces sites sur le long terme. D'autant plus que ces zones humides présentent différents types d'écosystèmes qui constituent des habitats naturels potentiels de plusieurs espèces migratrices et renferment une biodiversité remarquables et hautement menacée.

Marines

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Madagascar dispose, actuellement, 18 aires marines protégées et le triplement de ces superficies constitue l'objectif principal de notre pays pour la prochaine décennie.

1c. Identifiez l'agence, le ministère ou l'organisation responsable de cette mesure dans votre pays

> Ministères de l'Environnement et des Forêts, Ministère chargé des domaines et l'aménagement du territoire, Ministère des mines, Ministère de l'Élevage, Ministère de la Pêche, Ministère du Tourisme, Ministère de l'Agriculture, les ONGs nationaux et internationaux œuvrant dans la création et de gestion des aires

protégées, les sociétés civiles, les collectivités décentralisées.

2. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> La mise en place des différentes commissions interministérielles pour faciliter les différents processus vers la création et la mise en place de ces Aires Protégées montre les résultats positifs de toutes les mesures prises. Ces commissions interviennent aussi dans la résolution des éventuels litiges au sein des Aires protégées.

VI. Politiques en matière de télémétrie par satellite

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il conduit des projets de conservation/recherche utilisant la télémétrie par satellite?

Oui

Si oui quel est l'état de ces projets

accompli

Veillez donner des précisions

> - Le CMS a donné un financement au Projet Peregrine Fund dans le cadre d'études sur le faucon concolor Falco concolor. Un des objectifs est de fixer un émetteur satellite. Un individu a été capturé le 28 février 2014 près de l'aéroport international d'Ivato d'Antananarivo et l'équipe du projet Peregrine Fund et des biologistes venant d'Oman ont assuré la fixation de cet émetteur. L'oiseau a été relâché dans le même endroit. D'après l'observation des données émises par satellite, nous avons trouvé que l'individu porteur d'émetteur a quitté la grande île le 22 Mars et il est maintenant en Somalie.

Projet Balise et Acoustique pour les Observations des Baleines à bosse (BaOBaB) est une collaboration de Cétamada avec Le Centre de Neurosciences Paris Sud Orsay (Université Paris Sud Orsay), le laboratoire LOCEAN (Université UPMC) et le Museum National d'Histoire Naturelle.

Les objectifs de ce projet sont de:

- contribuer au recensement des baleines à bosse.
- suivre leur déplacement au cours de la période de reproduction
- déployer un réseau d'hydrophone pour enregistrer les vocalisations des baleines mâles

Dans le cadre du projet "Mainstreaming Biodiversity in Fisheries de SWIOFP, on a déployé des balises sur les tortues migrantes dans le Parc Marin de Nosy Hara

2. Des projets de conservation et/ou de recherche utilisant la télémétrie par satellite sont-ils à venir?

Non

Si la réponse est Non, veuillez indiquer les entraves ou besoins éventuels à cet égard:

> Vu le prix d'émetteur satellite qui est très cher (environ \$2,950), il est très difficile pour les chercheurs dans le pays en voie de développement comme Madagascar de continuer à faire des recherches sur ce sujet malgré l'importance et la fiabilité des résultats obtenus (pour le cas de ce projet, nous avons pu mettre qu'un émetteur sur un individu, cette année).

3. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Les résultats obtenus nous donnent des informations sur la durée de déplacement de l'individu de traverser le canal de Mozambique à partir de Madagascar jusqu'au continent Africain. Nous avons aussi trouvé que cette espèce a seulement besoin d'une journée pour compléter cette distance. Un des résultats est la connaissance de son mouvement à l'intérieur du continent africain.

Les poses des balises satellitaires sur quelques baleines en 2013 ont montré des nouvelles informations et des résultats inattendus sur les migrations des baleines à bosse dans les mers de Madagascar :

Les baleines migrant au large de Sainte Marie au Nord-est de Madagascar ont permis de révéler leur déplacement vers les zones maritimes au Nord de Kenya et Somalie sur les côtes Est de l'Afrique (Cerchio et al. 2013)

Pour informations: autres études régionales (Comores, Mayotte et La Réunion), les côtes ouest de Madagascar constituent importante route migratoire pour les baleines venant de Mayotte (Fossette et al. 2014) et les zones maritimes de l'Est constituent des aires de migration pour les baleines venant de La Réunion.

Autres études régionales sur la pose de balise satellitaire des tortues vertes (projet Dymitile) ont révélé que la zone nord de Madagascar est inclus dans le principal couloir migratoire de la zone Nord du Canal de Mozambique

VII. Adhésion à la CMS

1. Votre pays a-t-il agi de manière à encourager les Etats non-Parties à devenir membres de la Convention de Bonn et de ses Accords associés?

Non

VIII. Importance de la CMS sur le plan mondial et national

1. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de mieux faire prendre conscience au niveau régional, national et mondial de l'intérêt de la CMS et de son importance sur le plan mondial en matière de conservation de la diversité biologique?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Au niveau national:

Actuellement, le Ministère de l'Environnement et des Forêts:

1- Dispose d'un site web qui permet à tous les Points Focaux Nationaux de présenter toutes les Conventions Internationales signées par Madagascar. Ce site Web est un outil permettant de publier toutes les activités réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre de chaque Convention. C'est un atout majeur pour tous les citoyens malgaches de savoir d'avantage sur ces conventions.

2- Tous les trimestres, le Ministère de l'Environnement et des Forêts publie l'état d'avancement de ses activités dans une magazine.

3- Durant toute l'année, il existe une collaboration entre le Ministère de la communication et le Ministère de l'Environnement et des Forêts pour des émissions télévisées gratuites sur l'état de l'environnement et de la biodiversité y compris les espèces migratrices.

4. La mise en place des cellules environnementales au sein de tous les Ministères sectoriels à travers d'un Plateforme national dirigé par le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts.

2. Quel est le département, l'agence ou l'organisation de votre pays qui est chargé de cette campagne de sensibilisation:

> 1- le Ministère de l'Environnement et des Forêts est lead dans toutes les activités liées à la diversité biologique de Madagascar,

2- Toutes les institutions œuvrant dans la conservation

3. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Conscientisation et mobilisation de tous les acteurs dans la conservation des espèces migratrices et leurs habitats. Cette année nous arrivons à mobiliser tous les acteurs qui œuvrent dans de la conservation des espèces migratrices de participer à la célébration de la Journée mondiale des Oiseaux migratrices. Cette année 2017, le but primordiale du Ministère en charge de l'Environnement de conscientiser et de sensibiliser le public malgache sur l'importance qui pèsent sur les espèces migrent autres que les oiseaux migrateurs.

IX. Mobilisation de ressources

1. Votre pays a-t-il (co-)financé des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices de votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Dans le cadre du Projet: "Enhancing the Conservation effectiveness of seagrass Ecosystems Supporting Globally Significant populations of Dugongs Across the Indian and Pacific Ocean Basins, financé par GEF", l'Etat malgache par le biais du Ministère de l'Environnement et des Forêts a pris l'engagement d'apporter un Co-financement à ce Projet.

Il y a aussi le nouveau projet, financé par GEF5, intitulé : Conservation of Key Threatened, Endemic and Economically Valuable Species in Madagascar.

2. Votre pays a-t-il fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour répondre aux besoins des pays en développement et des pays à économie en transition en matière de conservation?

Non

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Madagascar est un pays instable du point de vue socio-économique et politique. Cette situation constitue une des causes de la dégradation de la biodiversité malgache.

3. Votre pays a-t-il fait d'autres contributions volontaires afin de financer des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans d'autres pays (plus particulièrement dans les pays en voie de développement)?

Non

4. Votre pays a-t-il fourni une assistance technique et/ou scientifique à des pays en voie de développement pour aider au développement d'initiatives en faveur des espèces migratrices?

Non

5. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières provenant du Fonds d'affectation spéciale du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation nationale offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Oui

6. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières d'autres sources que celles provenant du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> En 2015-2016, Madagascar a bénéficié un financement de USWSF intitulé: "Enhancing the Conservation of Threatened Sea Turtles through Integrated Approaches in Nosy Hara Marine Park in North West Madagascar"

X. Application des Résolutions et Recommandations de la COP

Vous voudrez bien fournir des informations sur les mesures prises par votre pays concernant les Résolutions et Recommandations récentes depuis le dernier rapport. Pour vous faciliter la tâche, veuillez vous reporter à la liste des Résolutions et Recommandations de la COP énumérées ci-dessous:

Questions stratégiques et institutionnelles

Stratégie de renforcement des capacités (Res. 9.12 / Res. 10.6)

> A travers du projet intitulé : "Enhancing the Conservation of Threatened Sea Turtles through Integrated Approaches in Nosy Hara Marine Park in North West Madagascar", financé par USWSF, Madagascar a pu faire des formations des formateurs sur le suivi écologiques des 05 espèces de tortues marines au niveau de l'Université d'Antsiranana qui se trouve dans la partie Nord de Madagascar.

A travers de ce projet aussi, deux étudiants de l'Université d'Antsiranana ont obtenus des diplômes de Master I et de Master II en biologie et Ecologie de cinq espèces de tortues marines migratrices.

Nous arrivons aussi de formés les formés les Communautés Locales du parc Nosy Hara sur les suivis techniques de : ponte, baguage et mensuration, etc. des tortues marines migratrices.

Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (Res. 11.2)

> Madagascar dispose d'une Stratégie et Plans d'Actions Nationaux 2015 - 2025 intégrant la stratégie élaborée par CMS et CDB sur les 20 objectifs d'AICHI et considère aussi la stratégie des espèces migratrices 2015-2023 de la CMS.

Journée mondiale des oiseaux migrateurs (Res. 11.9)

> Célébration de la Journée Mondiale des oiseaux migrateurs en 2016
Pour l'année 2017 en cours de préparation

Synergies et partenariats / Coopération avec d'autres conventions (Res. 11.10)

> Une collaboration entre CMS /Madagascar et le Bureau National sur le changement climatique a été mis en place pour l'élaboration de stratégie national sur l'adaptation des espèces migratrices face au changement climatique.

Espèces aviaires et problèmes

Electrocution des oiseaux migrateurs (Res. 7.04 / Res. 10.11)

> Madagascar n'est pas concerné à ce problème, grâce à l'existence de l'étude d'impact environnemental.

Oiseaux terrestres migrateurs dans la région Afrique-Eurasie (Res. 11.17)

> La plus part des espèces migratrices vulnérables disposent de plan d'action, entre autres: Ardeola idae, Falco concolor, etc.

Grippe Aviaire Hautement Pathogène et espèces migratrices (Res. 8.27 / Res. 9.8 / Res. 10.22)

> Madagascar dispose déjà d'un dispositif efficace pour minimiser l'entrée de la grippe aviaire: un comité de lutte contre le grippe aviaire a été mis en place. Tous les zones pourraient concernés ont bénéficié de ces dispositifs.

